



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 mai 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-05-202 / DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE RANG LA COUPE

CONSIDÉRANT le Programme Triennal d'immobilisations (PTI) adopté en séance extraordinaire le 20 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'Asphaltage de la route la coupe à la limite de Saint-Rosaire et du rang 10 ont été prévus dans le cadre du PTI pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QU'IL y lieu de procéder à un appel à soumission public en vue d'obtenir la meilleure offre au moindre cout et de qualité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Claudia Quirion et appuyé par la conseillère Nadia Hébert et résolu :

- **QUE** le conseil autorise le directeur général monsieur Karl Péguy Saint-Fort à solliciter des soumissions publiques par l'entremise du site SEAO pour l'asphaltage de la route la Coupe pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre à la direction générale et porter la mention « **ASPHALTAGE DE LA ROUTE LA COUPE** ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 mai 2024**.

Signe


Karl Péguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier